

QUESTIONS PRO

Par Profil supprimé Postée le 22/05/2013 20:25

Bonjour,

je suis en train de faire un mémoire sur la prévention en milieu festif, et je voulais vous poser quelques questions...
D'une part, selon vous, quel est la définition d'animateur de prévention.

Ensuite, pensez vous que l'animateur de prévention doivent avoir un positionnement particulier vis à vis des produits psychoactifs dans sa vie personnel (ex : un animateur de prévention doit-il consommer de l'alcool seulement avec modération...)

Mise en ligne le 27/05/2013

Bonjour,

Notre service n'ayant pas pour mission d'intervenir en milieu festif, nous vous orientons vers une structure où vous aurez la possibilité de rencontrer des animateurs en prévention. Cela vous permettra d'échanger sur leur pratique et ainsi d'obtenir les réponses aux questions que vous vous posez.

Vous trouverez ci-dessous leurs coordonnées, dont le lien renvoyant vers leur site internet.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

LIBERTÉ COULEURS- ANTENNE DE RENNES

3 rue de la volga
35200 RENNES

Tél : 02 23 30 02 16

Site web : www.libertecouleurs.org

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Centre : Pour l'antenne de St Brieuc contact uniquement par téléphone au 07 50 55 86 93 ou par mail info22@libertecouleurs.org

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Liberté couleurs